

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du

13 Décembre 2023

(Mode présentiel)

L'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Mot d'accueil
- Présentation du bilan moral ;
- Présentation du bilan financier ;
- Projets 2023 ;
- Le vote du bureau ;

Mot d'accueil

La présidente ouvre la séance sur le 5^e exercice de l'association et fait le constat du peu de monde présent une nouvelle fois 4 personnes en tout, 5 excusés dont 2 avec bulletin de pouvoir.

1^{re} délibération : Le bilan moral

Outil de repérage des plus de 16 ans

Avec l'école de la deuxième chance : Poursuite des travaux entamés par Martine Lengagne master en psychologie pour réaliser un mémoire sur le sujet et nous aider à valider l'outil de repérage d'un point de vue médical.

Opération « des ordinateurs pour compenser »

A ce jour nous avons 7 PC seulement 3 sont prêtés. Difficultés pour garder les familles en qualité de membre après l'achat du PC et difficultés pour régler la cotisation d'une année sur l'autre.

Constat global sur l'association

Discussion : Moins d'implication de la présidente et vice-présidente suite problèmes de santé. Pas de dynamique au sein de l'association puisque peu d'implication de la part des membres et adhérents. Dynamique qui peine à revenir suite à la crise Covid.

Vote : Le bilan moral est adopté à l'unanimité

2^e délibération : Le bilan financier

Adhésions

Baisse du nombre de membres (cotisants) 13 sur cet exercice contre 21 sur l'exercice précédent. Augmentation du nombre d'adhérents (gratuit) via notre site web 119 cet exercice contre 103 sur le précédent.

Déficit de 252€ puisque les dépenses sont supérieures au nombre d'adhésions reçues cette année. Pas de subventions cherchées en raison des éléments cités précédemment.

Le compte en banque affiche en fin de période un solde positif de 484 €

Observations - Remarques :

M Buirette pense que le fait d'avoir créé une adhésion gratuite peut-être à l'origine du désinvestissement du statut membre et dévalue quelque peu l'intérêt pour l'association.

Vote : **Le bilan financier est adopté à l'unanimité**

3^e délibération : L'avenir de l'association

Lors de l'exercice précédent nous nous étions déjà posé la question de la pérennité de l'association compte tenu du nombre de participants à l'assemblée générale, de la baisse des cotisants.

La présidente évoque qu'elle n'a plus d'enfants scolarisés à la rentrée prochaine ce qui lui pose un problème de représentativité. Un changement de situation professionnelle ne lui permet plus de s'investir pour l'association et elle aimerait céder la présidence à une personne qui peut davantage s'impliquer.

Mme Goetgheluck propose de maintenir l'association en « sommeil » de façon à permettre une reprise ultérieure dans de bonnes conditions. En effet, beaucoup de subventions ne sont ouvertes que si l'association a au moins 3 années d'ancienneté.

De plus il est nécessaire de poursuivre notre engagement auprès de l'école de la 2^e chance et de Mme Lengagne.

Mme la présidente fait le constat que le projet associatif fixé par l'association pour 2020-2025 est atteint et que les parents sont désormais mieux informés du parcours à suivre pour leur enfant ; les enseignants aidés par les EMAS et que l'association n'a plus besoin d'intervenir pour créer des synergies.

M. Buirette évoque l'utilité de maintenir une association pour faire parler des troubles dys sur le littoral.

Des pistes sont évoquées pour trouver de nouveaux bénévoles : la plateforme j'agis pour Dunkerque, et France Bénévolat.

Mme Goetgheluck propose d'aller chercher une subvention de fonctionnement pour maintenir l'association.

Un consensus se dégage pour maintenir l'association en sommeil et chercher de nouveaux bénévoles. Le maintien du bureau tel quel est suggéré

Vote : La proposition concernant l'avenir de l'association est adoptée à l'unanimité

4^e délibération : Vote du bureau

Ce sont portés candidats

- Sandrine GOETGHELUCK au poste de présidente ou vice-présidente

Proposition de maintien du bureau en l'état :

- Florence LAHAYE, Présidente
- Sandrine GOETGHELUCK, Vice-présidente
- Ludovic LAHAYE
- Jocelyne FEVER Secrétaire

Vote :

Les votes sont favorables, le bureau est constitué

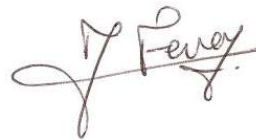
Les sujets étant épuisés, il est mis fin à la séance à 19h30.

Signatures

Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lahaye', written over a light blue rectangular background.

Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Fever', written over a light blue rectangular background.